



Près de **5 000 000** de salariés cotisants  
**900 000** entreprises adhérentes  
**110** désignations en accords de branche

**25 000** rentes versées  
**66,5** millions d'euros de prestations  
Chiffres au 31/12/2010

**Invitation à la conférence de presse  
lundi 16 janvier de 10 h 30 à 11h 30 à l'OCIRP**

## Cartographie des acteurs de la dépendance, quelles solutions pour demain ?

### CONTACT PRESSE

Anne Saulnier  
Chargée de communication  
01 44 56 23 14  
06 77 62 55 05  
saulnier@ocirp.fr  
www.ocirp.fr  
 [twitter.com/#OCIRP](https://twitter.com/#OCIRP)

**Selon les chiffres de la DREES, 1,4 million de personnes seront dépendantes en 2040 ; fort de ce constat, notre système de solidarité ne sera plus en mesure d'apporter seul une réponse adaptée. Dans ce contexte, les acteurs de l'assurance, les groupes de protection sociale et la Mutualité Française ont leur rôle à jouer pour apporter des solutions complémentaires. L'OCIRP, quant à lui, a souhaité apporter une analyse originale avec la cartographie 2011 des acteurs de la dépendance.**

### **La cartographie de la dépendance : il est temps d'apporter des réponses**

À l'occasion du 4<sup>e</sup> débat « dépendance/perte d'autonomie » (mardi 29 novembre dernier), l'OCIRP a présenté la cartographie de la prise en charge de la perte d'autonomie 2011. Un travail original s'appuyant sur sept rapports officiels majeurs, 64 acteurs principaux de la société civile, des partis politiques et des organisations syndicales et 278 propositions faites au travers des rapports d'analyse. Quels sont les axes prioritaires ? Le rôle de la prévention ; la gouvernance du dispositif, l'aide aux aidants, etc. Quelles solutions pour demain ?

La cartographie de la dépendance donne un point de vue concret et nouveau sur les problématiques largement connues qui ont fait l'objet de nombreux débats. Quel dispositif doit mettre en place la France pour ses aînés dans un contexte de financement économique difficile, à la veille d'échéance politique, qui laisse peu de marge de manœuvre aux politiques et qui repose principalement sur des solidarités collectives ?

### **Les groupes de protection sociale contribuent concrètement !**

Lors de cette matinée « dépendance/perte d'autonomie », les groupes de protection sociale et la Mutualité Française ont enrichi le débat sur le sujet de l'aide aux aidants et du « bien vivre » chez soi. Comment identifier les aidants familiaux, quel est leur rôle, comment pouvons-nous les accompagner ? Comment adapter le logement ? Autant de questions auxquelles répondent les groupes de manière concrète par l'adaptation du logement, le service médical personnalisé, la mise en situation du personnel soignant, etc.

L'OCIRP, en partenariat avec France info et *Le Monde*, a proposé un état des lieux avec le Baromètre 2011 qui mesure, la connaissance des particuliers, des entreprises et des partenaires sociaux, sur les enjeux de la dépendance : « 74 % des Français pensent que la dépendance doit être un des sujets traité lors de la campagne électorale 2012 ». [Téléchargez le baromètre.](#)



L'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance protège les familles face aux risques décès, handicap et dépendance, dans le cadre de contrats collectifs d'entreprise ou d'accords de branche professionnelle. C'est une structure paritaire qui unit des organismes de prévoyance diffusant ses garanties :

**Les groupes** AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APICIL - ARIES - AUDIENS - D&O - HUMANIS - IRCEM - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC - MORNAY - NOVALIS TAITBOUT - RÉUNICA - VICTOR HUGO, **les organismes de prévoyance** ANIPS - APGIS - CAPSSA - CREPA - GNP (Union d'institutions de prévoyance) - ICIRS Prévoyance - IPBP - IPECA Prévoyance - IPSEC - UNIPRÉVOYANCE et **les partenaires** UNPMF - UNMI.